

**Louis-Joseph Thévenaz**



*Petite histoire de Genève*

**Louis-Joseph Thévenaz**

# **Petite histoire de Genève**



Publié par Good Press, 2022

[goodpress@okpublishing.info](mailto:goodpress@okpublishing.info)

EAN 4064066305475

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION

PRÉFACE DE LA TROISIÈME ÉDITION

AVIS

CHAPITRE I

PREMIÈRE LEÇON

DEUXIÈME LEÇON

TROISIÈME LEÇON

QUATRIÈME LEÇON

CHAPITRE II

CINQUIÈME LEÇON

SIXIÈME LEÇON

CHAPITRE III

SEPTIÈME LEÇON

HUITIÈME LEÇON

CHAPITRE IV

NEUVIÈME LEÇON

DIXIÈME LEÇON

ONZIÈME LEÇON

CHAPITRE V

DOUZIÈME LEÇON

TREIZIÈME LEÇON

QUATORZIÈME LEÇON

CHAPITRE VI

QUINZIÈME LEÇON

SEIZIÈME LEÇON

CHAPITRE VII

DIX-SEPTIÈME LEÇON

DIX-HUITIÈME LEÇON

DIX-NEUVIÈME LEÇON

APPENDICE

Quelques mots sur la Constitution genevoise.

Grand Conseil.

Conseil d'Etat.

Communes.

Tribunaux.

Les pouvoirs fédéraux.

Assemblée fédérale.

Le Conseil fédéral.

Le Tribunal fédéral.



# PRÉFACE

## Table des matières

Genève, quoique bien petite, a joué un rôle plus brillant que son étendue ne semblait le comporter, et s'est distinguée au point d'acquérir une réputation universelle: l'ancienneté de son origine, la longue durée de son existence, l'importance qu'elle a eue lors de la Réformation, l'énergie avec laquelle elle a défendu son indépendance contre les ducs de Savoie, sa réunion à la Suisse, le grand nombre d'hommes illustres qu'elle a fournis, lui ont mérité une place honorable dans la liste des nations.

Son histoire présente une grande variété de situations intéressantes, dont on peut tirer d'utiles leçons pour l'avenir. Il est nécessaire de la faire connaître à nos enfants. Tel est le but de ce petit livre.

L'auteur n'a pas eu l'intention d'écrire une histoire complète de Genève. Il en existe plusieurs excellentes et il serait difficile de faire mieux. Son but a été de rédiger, pour les écoles, un manuel donnant les faits essentiels de notre histoire, en négligeant ceux qui n'ont pas laissé de trace bien profonde. Pour éviter la sécheresse d'un abrégé trop succinct, on y a intercalé de nombreux récits, destinés à développer, à compléter, le texte des leçons, ainsi qu'à les relier entre elles, de façon qu'après avoir lu ce modeste volume, nos enfants aient une idée exacte de l'histoire de Genève.

Puissent ces pages, écrites avec sincérité, contribuer à leur faire aimer davantage leur patrie, en leur apprenant à la mieux connaître!

(Septembre 1890.)

# **PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION**

[Table des matières](#)

Cette seconde édition, à part quelques petits changements de rédaction, et l'introduction de deux nouveaux récits (Fondation du Collège et de l'Académie et les Vendanges de Bonne) n'est que la réimpression de la première.

Cependant le chapitre final, traitant de la Constitution de Genève, a dû être remanié pour tenir compte des changements apportés tout récemment à notre Constitution cantonale, ainsi qu'à notre organisation judiciaire. D'autre part, il nous a paru utile d'ajouter un court chapitre sur les Pouvoirs fédéraux, pour bien faire comprendre à nos élèves le mécanisme de nos institutions républicaines.

(Septembre 1892.)

# **PRÉFACE DE LA TROISIÈME ÉDITION**

[Table des matières](#)

Cette édition ne diffère de la seconde que par le 21<sup>e</sup> récit (Fondation du Collège et de l'Académie), qui a été complètement remanié.

Le chapitre final, traitant de la Constitution genevoise et des pouvoirs fédéraux a été mis au point, pour tenir compte des changements apportés à nos constitutions depuis 1892.

(Mai 1902.)

# **AVIS**

## Table des matières

Cette Petite Histoire de Genève se compose de deux parties: les «leçons» et les «récits».

Les leçons contiennent, en abrégé, la partie essentielle du programme des écoles primaires. Elles doivent être apprises.

Les récits sont imprimés en plus petits caractères. On se bornera, dans les écoles primaires, à les faire lire à haute voix et à les expliquer. Les élèves en feront des comptes rendus oraux.

# CHAPITRE I

Table des matières

## GENÈVE JUSQU'À LA FIN DU XV<sup>me</sup> SIÈCLE

### PREMIÈRE LEÇON

Table des matières

#### **Genève jusqu'en 1033.**

On ne sait rien de précis sur l'existence de Genève, avant l'arrivée de César en Gaule (58 ans avant J.-C.) A cette époque, elle était un lieu retranché, avec un pont sur le Rhône, reliant le pays des Allobroges à l'Helvétie. Elle n'occupait probablement que le haut de la colline, où se trouve aujourd'hui la cathédrale de Saint-Pierre.

Conquise par les Romains, elle se développa et acquit une assez grande importance par son commerce; elle est quelquefois désignée, par les auteurs du temps, sous le nom de Marché des Allobroges (Emporium Allobrogum).

Elle fit partie de l'empire romain pendant plus de 500 ans. Vers la fin du IV<sup>me</sup> siècle, elle se convertit au christianisme et devint le siège d'un évêché.

Au V<sup>me</sup> siècle, elle tomba au pouvoir des Burgondes (ou Bourguignons), peuple originaire du nord de la Germanie,

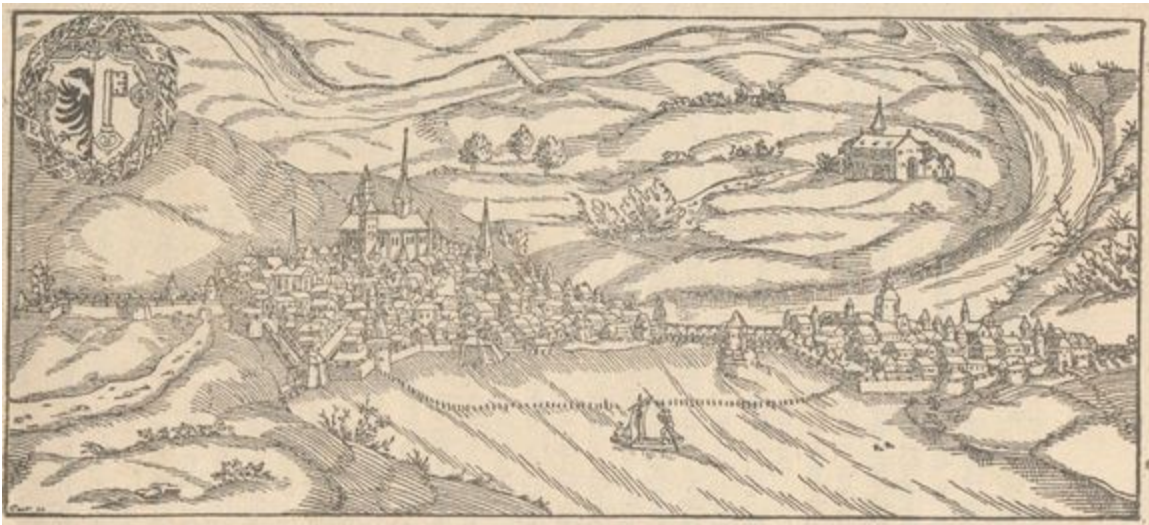
qui avaient envahi la Gaule et vaincu les Romains. Genève fut la résidence de quelques-uns de leurs rois, entre autres de Gondebaud.

Lorsque l'immense empire de Charlemagne eut été démembré, Genève devint une des principales villes du second Royaume de Bourgogne (888), dont Rodolphe 1<sup>er</sup> fut le premier roi. Ce royaume subsista pendant un siècle et demi; l'histoire de notre ville, pendant cette période, est des plus stériles.

A la mort de Rodolphe III, qui de son vivant, avait désigné l'empereur d'Allemagne comme son successeur, ce dernier, nommé Conrad le Salique, vint, avec une armée, prendre possession de ses nouveaux Etats. Il vainquit les seigneurs qui voulurent s'y opposer, et se fit couronner roi de Bourgogne à Genève en 1034.

Vue de Genève en 1548.

(Reproduction d'une vieille gravure tirée de la cosmographie de Münster.)



1<sup>er</sup> Récit. Genève allobroge et romaine.

L'origine de Genève est inconnue. Toutefois on est autorisé à penser que sa fondation remonte à quelques centaines d'années avant Jésus-Christ.

Jules César, écrivain aussi distingué qu'habile général, est le premier auteur qui fasse mention de notre ville: «Genève, dit-il, est la dernière ville (oppidum) des Allobroges et la plus rapprochée du pays des Helvètes. Un pont la réunit au pays des Helvètes.»

Ainsi, 58 ans avant J.-C., au début de la guerre contre les Helvètes, Genève était une bourgade fortifiée (oppidum) des Allobroges, peuple gaulois, qui avait été soumis une première fois par les Romains, 120 ans avant J.-C., et définitivement après une révolte, 62 ans avant J.-C.

La position de Genève, frontière des Helvètes et de la province romaine, en faisait un point stratégique de véritable importance; aussi était-elle fortifiée, comme l'indique César.

Les Romains, habiles colonisateurs, construisirent de belles routes et encouragèrent beaucoup le commerce. Genève devint florissante par ses foires et ses marchés. Tout porte à croire que la ville se trouvait entièrement sur la rive gauche du Rhône sans trop se rapprocher du fleuve, par crainte des brigands qui infestaient les bords des lacs et des rivières.

Un temple, consacré à Apollon s'élevait sur l'emplacement occupé depuis par l'église de St-Pierre. Un autre temple, dédié à Jupiter, à Mars et à Mercure, était situé sur les Tranchées, non loin de l'église russe actuelle.

L'histoire ne nous a transmis que peu de choses sur ces temps reculés. Nous savons seulement que Genève fut d'abord gouvernée comme les autres municipes romains; plus tard, sous les empereurs, elle devint une station militaire, une cité (civitas) romaine. Elle est mentionnée (vers l'an 400) au nombre des cités de la province viennoise, avec le titre de Civitas genevensium (cité des Genevois).

Elle embrassa le christianisme vers la fin du IV<sup>me</sup> siècle, grâce aux efforts des évêques de Vienne en Dauphiné, et devint le siège d'un grand évêché, dont le premier titulaire fut, croit-on, Diogène, qui vivait vers l'an 400.

2<sup>me</sup> Récit Genève pendant les invasions des barbares.

Au commencement du V<sup>me</sup> siècle, de grandes masses de Vandales, de Bourguignons, et d'autres peuples germaniques, se précipitèrent sur la France actuelle et la Suisse occidentale. Les Romains leur opposèrent leurs meilleures troupes et leurs plus habiles généraux. Mais vaincus, ils durent abandonner la Gaule et se replier sur l'Italie. Les vainqueurs s'établirent dans les pays conquis et y fondèrent des royaumes, dont quelques-uns furent très florissants. Genève devint l'une des capitales du royaume des Burgondes (ou Bourguignons). Chilpéric, un de leurs rois, fixa sa résidence dans notre ville. Gondebaud, son frère et successeur, avait son château au Bourg-de-Four.

Clovis, le fameux roi des Francs, fit la guerre à Gondebaud et ravagea ses Etats. Genève ne fut pas épargnée, et l'une des églises fut incendiée. Mais bientôt après, la paix fut faite, et Gondebaud, devenu paisible possesseur de son royaume, fit réparer la ville. Il fit plus: il

donna à son peuple des lois sages et impartiales, appelées «lois gombettes», dont on admire encore aujourd'hui plusieurs articles.

Plus tard, la belliqueuse nation des Francs, fixée dans le nord de la Gaule, après avoir fait avec succès la guerre à tous ses voisins, attaqua les Burgondes pour la seconde fois et s'empara de leur pays (vers 540).

Enfin, en 751, les Rois fainéants, successeurs dégénérés de Clovis, furent détrônés par Pepin le bref, qui fonda la dynastie des Carolingiens. Son fils Charlemagne fut le plus puissant monarque du moyen âge. Il possédait un immense empire qui s'étendait du nord de l'Espagne à la Hongrie, et laissa à ses successeurs un lourd héritage.

3<sup>me</sup> Récit. Chute du Tauredunum.

«Cette année (l'an 563), la haute montagne du Tauredunum, située dans le territoire du Valais, s'écroula si subitement, qu'elle engloutit le château et les villages dont elle était voisine, avec tous les habitants. Le lac, dans une longueur de soixante milles et une largeur de vingt, éprouva une secousse si violente par cet écroulement, qu'il se répandit sur les deux bords; une vague énorme dévasta plusieurs villages qui subsistaient de toute ancienneté, et n'épargna dans son débordement ni hommes ni troupeaux. Elle détruisit même plusieurs édifices consacrés à la religion, avec ceux qui les desservaient; le pont et les moulins de Genève furent emportés avec les hommes qui s'y trouvaient. Enfin elle pénétra dans la ville et y fit périr un grand nombre de personnes.»

(Traduit de la Chronique de Marius, évêque de  
Lausanne et d'Avenches.)

«La montagne du Tauredunum fit, pendant plus de 60 jours, entendre une espèce de bruit intérieur, semblable à des mugissements; enfin elle se brisa, en se séparant d'une montagne voisine, et se précipita dans le fleuve (Rhône) avec les hommes, les églises, les richesses et les maisons qu'elle portait. L'eau (du Rhône), arrêtée par cette chute, retourna en arrière, parce que cet endroit était enfermé de tous côtés par des montagnes, au milieu desquelles le fleuve coulait. L'eau couvrit donc et détruisit tous les pays au-dessus de ses rives. Ensuite, s'étant accumulée et ayant trouvé une issue, elle causa de grands ravages sur sa route. En effet, comme on n'était pas préparé à cette inondation, elle fit périr les hommes et le bétail; elle renversa les maisons, et la vague s'étendit sur les deux rives du lac, en dévastant et entraînant tout ce qu'elle rencontrait, jusqu'à la ville de Genève. L'eau s'accumula à une si grande hauteur qu'elle entra dans la ville par-dessus les murailles, au dire de plusieurs personnes. Le fait est aisé à comprendre, puisque le Rhône, dans ces parages, coule dans des défilés de montagnes, en sorte que, sa route directe ayant été fermée, il n'en trouva point à droite ou à gauche. Mais quand il fut parvenu à rompre la montagne écroulée, il détruisit tout par la violence de son cours.

(Chronique de Grégoire de Tours).

N.B. On ne peut douter que la montagne du Tauredunum n'ait été placée au Bouveret, à l'extrémité du lac. Le nom de Bouveret est une espèce de traduction de celui de

Tauredunum, car les Latins confondaient souvent les mots bovem (bœuf) et taurus (taureau).

Grégoire de Tours fait encore mention des truites du lac de Genève, et dit qu'on en trouvait qui pesaient cent livres. Ce poids, qui paraît au premier moment exagéré, pourrait bien ne pas l'être; car la livre romaine, dont parle Grégoire, ne valait guère que les deux tiers de la livre suisse actuelle. On pêche encore de nos jours des truites de vingt-cinq à trente kilogrammes.

4<sup>me</sup> Récit De la féodalité. Genève sous le second royaume de Bourgogne.

Nous avons dit que les Barbares germains s'étaient emparés de la Gaule, de l'Helvétie et d'autres pays appartenant aux Romains. Les chefs, pour récompenser les officiers qui leur avaient rendu les services les plus signalés, leur distribuèrent des provinces, à condition que ceux-ci leur rendraient hommage, ou, comme on disait alors, qu'ils seraient leurs hommes, c'est-à-dire qu'ils les reconnaîtraient comme leur souverain ou suzerain, leur fourniraient les troupes, et leur laisseraient les droits de haute justice, de lever certains impôts, de battre monnaie, etc., attributs du souverain.

Ces officiers supérieurs ou grands vassaux, n'étaient pas nombreux. Ne pouvant gouverner eux-mêmes la totalité de leurs immenses domaines, ils en cédèrent une partie, sous des conditions analogues, à des vassaux ou sous-vassaux; ceux-ci en usèrent de même avec les arrière-vassaux, etc. Le peuple était esclave. C'étaient les vilains, ou manants, ou serfs, attachés à la glèbe, c'est-à-dire appartenant à une terre, au même titre que les arbres et les maisons.